



Construction

Immeubles à vivre en bois : des moyens pour des ambitions

Le 28 février, à l'occasion du lancement du concours Plan urbanisme construction architecture (Puca) et des concours locaux, Adivbois, l'Association pour le développement des immeubles à vivre bois, a rappelé les objectifs du Plan national industries du bois et l'ambition du gouvernement concernant la réduction des gaz à effet de serre. L'évènement, qui s'est tenu au Pavillon de l'Arsenal à Paris, a également été l'occasion de présenter les études réalisées par l'association.

"Dans les prochaines décennies, les enjeux environnementaux liés à l'arrivée dans les villes de 3 milliards de nouveaux habitants sont tels que seul un changement radical de nos méthodes de construction permettra d'y répondre. Pour les meilleurs experts mondiaux, seuls des bâtiments utilisant au maximum le bois et les autres matériaux biosourcés permettront d'y faire face !",

Le chiffre

400

Plus de 400 personnes ont répondu présentes pour accompagner et fédérer l'ensemble des acteurs et des équipes impliqués dans la conception et la réalisation des Immeubles à vivre bois.

déclare Frank Mathis, président d'Adivbois. Cette rencontre a été l'occasion d'accompagner le lancement du concours Puca. Sept territoires engagés dans ce concours national ont officiellement appelé les équipes à se constituer pour remettre, avant le 30 mai, leur projet pour les futurs Immeubles à vivre bois. Après la présentation des premières équipes déjà sélectionnées, un temps d'échange a été organisé pour permettre aux professionnels présents de faire connaissance avec les adhérents Adivbois et d'envisager la constitution d'équipes pour répondre aux concours à venir. Depuis le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt le 7 juin dernier, 7 commissions ont réalisé plus d'une dizaine d'études et de travaux de recherche. Le résultat de ces études a été condensé



Les professionnels présents ont pu faire connaissance avec les adhérents Adivbois, et envisager la constitution d'équipes pour répondre aux concours à venir.

dans un outil d'accompagnement : le Vade-mecum des immeubles à vivre bois. Celui-ci établit un état de l'art des solutions constructives dans les domaines techniques et réglementaires et relaye l'essentiel des études menées pour envisager la hauteur, qu'elle soit moyenne ou grande. Ainsi, maîtres d'ouvrage, constructeurs, architectes, designers, spécialistes de l'aménagement bois et industriels bénéficieront de la somme de connaissances rassemblée dans ce document pour poursuivre le projet et développer les pre-

miers Immeubles à vivre bois. Au-delà de la construction bois, Dominique Weber, vice-président d'Adivbois et président de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (Unifa), a rappelé l'importance du dialogue entre construction et aménagement, architecture et design. *"Les futurs Immeubles à vivre bois se vivront aussi de l'intérieur. La France possède les entreprises capables d'aménager grâce au matériau bois, des intérieurs modulables, créatifs et agréables à vivre."*

✓ ZOOM

Calendrier des prochaines étapes

30 mai : remise des projets pour le concours national (Puca)
7 septembre : jurys des concours
12 ou 13 septembre : annonce des équipes lauréates lors du congrès international Woodrise – exposition des projets Immeubles à vivre bois